

## CRÉATION-EXTENSION ET RÉHABILITATION DE CIMETIÈRES

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN TALE
<b>BOULOC EN QUERCY</b> Extension du cimetière avec création d'un mur d'enceinte. CIME/00006051	9 541 €	8 695 € *	54 %	<b><u>4 695 €</u></b>

**OBSERVATION :** \*LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE EST RAMENÉE À 8 695 € AU LIEU DE 9 541 € POUR RESPECTER LE TAUX DE FINANCEMENT PUBLIC PLAFOND DE 80% FIXÉ PAR LA LOI NOTRE (07/08/15) ET LA LOI MAPTAM (27/01/14).

**TOTAL : 4 695 €**

Le Président,

Michel WEILL